

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10/04/17 COMPTE-RENDU

Le dix avril deux mille dix-sept, à dix-huit heures, le conseil de communauté dûment convoqué le quatre avril deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes de Laragne-Montéglin, sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Membres du Conseil Communautaire :

Nombre de membre en exercice : 93

Nombre de présents ou représentés : 79 du point n°1 au point 5, 78 au point n°6, 79 au point n°7, 78 au point n°8, 79 au point n°9, 78 au point n°10, 79 du point n°11 au n°14, 78 du point n°15 au n°19, 77 au point n°20, 76 du point n°21 au n°23, 77 du point n°24 au point n°36

Secrétaire de séance : M. Nicolas JAUBERT

Présents ou représentés :

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Barret sur Méouge : M. Bruno LAGIER
- Pour la commune de Bayons : M. Patrick AURIAULT absent non représenté pour les points 20 jusqu'à 36
- Pour la commune de Bellaffaire : Mme Marie-Claude NICOLAS-ARNAUD
- Pour la commune de Bruis : M. Gérard TENOUX
- Pour la commune de Chanousse : M. Luc BLANCHARD
- Pour la commune de Châteaufort : M. Nicolas JAUBERT
- Pour la commune de Clamensane : M. René FERRENQ
- Pour la commune d'Entrepierrres : Mme Florence CHEILAN
- Pour la commune d'Eourres : Mme Caroline YAFFEE
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO
- Pour la commune de Garde-Colombe :
 - M. Edmond FRANCOU
 - M. Damien DURANCEAU
 - M. Daniel NUSSAS
- Pour la commune de Gigors : M. Gérard MAGAUD
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Patrick MASSOT représenté, pour le point n°1, par M. Jean-Yves SIGAUD à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Jérôme FRANCOU
- Pour la commune de La Pierre : M. Eric ODDOU représenté par sa suppléante, Mme Elisabeth GILLIBERT
- Pour la commune de Laborel : M. Jean-Louis PASCAL représenté par sa suppléante, Mme Evelyne GAUTHIER
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
 - Mme Henriette MARTINEZ
 - M. Jean-Marc DUPRAT représenté par Mme Henriette MARTINEZ à qui il a donné procuration
 - Mme Martine GARCIN
 - M. Laurent MAGADOUX
 - M. Gino VALERA
 - M. Robert GARCIN représenté par Mme Martine GARCIN à qui il a donné procuration
 - M. Michel JOANNET
 - M. Jean-Michel REYNIER
- Pour la commune de Lazer : Mme Patricia MORHET RICHAUD
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN représenté par M. Patrick AURIAULT à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Séverine MARTIN absent non représenté pour les points 20, 21, jusqu'à 36
- Pour la commune de l'Epine : M. Luc DELAUP

- Pour la commune du Poët : M. Jean-Marie TROCCHI
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI
- Pour la commune de Méreuil : Mme Odile REYNAUD
- Pour la commune de Mison :
 - M. Robert GAY
 - M. Didier CONSTANS
- Pour la commune de Monétier Allemont : M. Frédéric ROBERT absent non représenté pour les points 6, 8, 10, 15 et 17 jusqu'à 23
- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR
- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP
- Pour la commune de Nossage et Bénévent : M. Martial ESPITALIER
- Pour la commune d'Orpierre : Mme Julie RAVEL
- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane KUQI
- Pour la commune de Rosans : Mme Josy OLIVIER
- Pour la commune de Saint André de Rosans : Mme Cécile LIOTARD représentée par son suppléant, M. Eric RANGER
- Pour la commune de Sainte Colombe : M. Jean-Louis REY
- Pour la commune de Saint Geniez : Mme Lucienne BARBERO représentée par Mme Florence CHEILAN à qui elle a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Laurence ROUSSEAU
- Pour la commune de Saint Pierre Avez : M. Florent ARMAND représenté, pour le point n°1, par M. Albert MOULLET à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Olivier JOASSON
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD représenté par M. Jean SCHÜLER à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Cyril MONTANT
- Pour la commune de Salérans : M. Eric DEGUILLAME
- Pour la commune de Savournon : M. Michel ROLLAND
- Pour la commune de Serres :
 - M. Bernard MATHIEU
 - Mme Marie-Christine SCHUMACHER
 - Mme Arlette CLAVEL MAYER
- Pour la commune de Sigottier : Mme Michèle REYNAUD
- Pour la commune de Sisteron :
 - M. Daniel SPAGNOU
 - M. Jean-Pierre TEMPLIER
 - M. Franck PERARD
 - Mme Christiane GHERBI
 - Mme Nicole PELOUX
 - M. Marcel BAGARD
 - M. Nicolas LAUGIER
 - M. Michel AILLAUD
 - Mme Christiane TOUCHE
 - M. Christian GALLO
 - Mme Françoise GARCIN
 - Mme Christine REYNIER
 - M. Jean-Philippe MARTINOD représenté par M. Daniel SPAGNOU à qui il a donné procuration
 - M. Christophe LEONE
- Pour la commune de Thèze : M. Gérard DUBUISSON
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD
- Pour la commune de Val Buëch Méouge :
 - M. Gérard NICOLAS représenté par Mme Isabelle BOITEUX à qui il a donné procuration
 - M. Albert MOULLET
 - Mme Isabelle BOITEUX
- Pour la commune de Valavoire : Mme Christiane RICHIER-PEIRETTI représentée par M. Jean-Jacques LACHAMP à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Patrice COLOMBERO
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK représenté par M. Robert GAY à qui il a donné procuration à partir du point n° 4
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON
- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois les Pins : Mme Marguerite CHEVALIER représentée par M. Edmond FRANCOU à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Bernard MEFFRE.

Absents non représentés :

- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : M. Pierre-Yves BOCHATON
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI
- Pour la commune de Montmorin : Mme Evelyne AUBERT
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Sainte Marie de Rosans : M. Jean-Louis CORREARD
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ
- Pour la commune de Sisteron : Mme Sylvia ODDOU
- Pour la commune de Sisteron : Mme Céline GARNIER
- Pour la commune de Sisteron : M. Sylvain JAFFRE
- Pour la commune de Sisteron : Mme Colette RODRIGUEZ
- Pour la commune de Sorbiers : M. Yves RABASSE
- Pour la commune d'Upaix : M. Abel JOUVE



Ordre du jour :

- Suppression de budgets annexes (portage de repas dans les Baronnie, transport scolaire sur la Motte Turriers et base de loisirs de Germanette)
- Budget principal 2017
 - taux d'imposition 2017
 - attribution d'une subvention aux offices de tourisme du territoire
 - attribution d'une subvention à l'association l'Ile aux Enfants pour la gestion de la crèche du Serrois
 - dépenses à imputer au compte 6232 (fêtes et cérémonies)
- Budget annexe 2017 des déchets ménagers
 - versement d'une subvention d'équilibre du budget général au budget annexe des déchets ménagers
- Budget annexe 2017 du SPANC
 - versement d'une subvention d'équilibre du budget général au budget annexe du SPANC
- Budget annexe 2017 du parc d'activité du Poët
- Budget annexe 2017 de l'Ecopôle Laragne
- Budget annexe 2017 du parc d'activité Val de Durance
- Budget annexe de la ZA de Plan Roman
- Assujettissement à la TVA des loyers du centre équestre de Savournon et des garages de Ribiers
- Renouvellement d'un emploi d'agent de déchetterie en CAE
- Création de 3 emplois d'agents de déchetterie en CAE
- Création d'un emploi d'agent polyvalent de maintenance en CAE pour la base de loisirs de Germanette
- Attribution de titres restaurants au personnel intercommunal
- Mise à disposition du matériel intercommunal : modalités et tarification
- Conventions avec la Communauté de Communes du Jabron Lure Vançon Durance et le SIVU Eau et Assainissement de la vallée du Jabron pour la réalisation des diagnostics SPANC
- Avenant à la convention avec l'Agence de l'Eau pour le transfert des aides liées aux réhabilitations d'installation ANC sur Claret
- Deuxième programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif du territoire laragnais / marché de travaux

- Organisation et financement des interventions musicales, des interventions informatiques et du transport scolaire dans les communes de Claret et Curbans
- Conventions de mise à disposition de terrains pour la pose de tables d'orientation
- Avenant n°3 à la convention avec Suez-Sita Sud pour le traitement des ordures ménagères en provenance de la Vallée de l'Oule
- Avenant 2017 pour le traitement des encombrants et de la ferraille de la déchetterie itinérante de Turriers
- Convention avec SPUR VEOLIA pour le transport et le traitement des déchets dangereux des ménages hors reprise EcoDDS sur la déchetterie de Clamensane
- Conventions avec les Eco-organismes pour la nouvelle entité CCSB
- Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec DICITV
- Financement du CCAS de la commune de Sisteron pour la gestion de la MSAP du Sisteronais / année 2016
- Désignation des représentants de la CCSB au CA du collège de Sisteron
- Désignation du représentant de la CCSB à l'association de gestion de la MARPA de Rémuzat
- Mise en place d'une commission MAPA
- Composition de la commission « services à la population »
- Détermination du lieu de la prochaine réunion du conseil communautaire
- Questions diverses



1. Suppression de budgets annexes (portage de repas dans les Baronnie, transport scolaire sur la Motte Turriers et base de loisirs de Germanette)

Projet de délibération présenté par Mme Henriette MARTINEZ

Votants : 79 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour, 1 abstention)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la suppression des 3 budgets annexes précités.

2. Budget principal 2017

Projet de délibération présenté par Mme Henriette MARTINEZ

Votants : 79 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour, 7 abstentions)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte le budget primitif principal 2017 de la CCSB.

3. Taux d'imposition 2017

Projet de délibération présenté par Mme Henriette MARTINEZ

Votants : 79 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour, 1 abstention)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- adopte les taux d'imposition proposés ;
- décide à l'unanimité d'opter pour un lissage des taux de TH, de TFB, de TFNB et de CFE sur une période de 12 ans.

4. Attribution d'une subvention aux offices de tourisme du territoire

Projet de délibération présenté par M. Damien DURANCEAU

Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le versement d'une avance sur les subventions attribuées aux offices de tourisme conformément à la proposition faite par la commission des finances.

5. Attribution d'une subvention à l'association l'Ile aux Enfants pour la gestion du pôle petite enfance du Serrois

Projet de délibération présenté par M. Gérard TENOUX

Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le versement d'une subvention de 166.920 € à l'association l'Ile aux Enfants pour la gestion du pôle petite enfance du Serrois

6. Dépenses à imputer au compte 6232 (fêtes et cérémonies)

Projet de délibération présenté par Mme Henriette MARTINEZ

Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le principe d'imputer sur le compte 6232, les dépenses afférentes aux évènements suivants :

- les frais de repas, apéritifs ;
- les fleurs, bouquets, présents offerts lors des naissances, mariages, décès, départs à la retraite ou lors de réceptions officielles ;
- les animations et manifestations culturelles ;
- les frais d'annonces et de publicité liés aux manifestations.

7. Budget annexe 2017 des déchets ménagers

Projet de délibération présenté par Mme Henriette MARTINEZ

Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte le budget primitif annexe 2017 des déchets ménagers de la CCSB :

➤ Section de Fonctionnement : 4 943 341,42 € en dépenses et en recettes
Suffrages exprimés : 77 (77 pour, 2 abstentions)

➤ Section d'Investissement : 2 107 838,00 € en dépenses et en recettes
Suffrages exprimés : 72 (72 pour, 7 abstentions)

8. Versement d'une subvention d'équilibre du budget général au budget annexe des déchets ménagers

Projet de délibération présenté par Mme Henriette MARTINEZ

Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le versement d'une subvention d'équilibre de 40 000 € du budget général au budget annexe des déchets ménagers.

9. Budget annexe 2017 du SPANC

Projet de délibération présenté par Mme Henriette MARTINEZ

Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte le budget primitif annexe 2017 du SPANC de la CCSB.

10. Versement d'une subvention d'équilibre du budget général au budget annexe SPANC

Projet de délibération présenté par Mme Henriette MARTINEZ

Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le versement d'une subvention d'équilibre de 98 423 € du budget général au budget annexe du SPANC.

11. Budget annexe 2017 du parc d'activité du Poët

Projet de délibération présenté par Mme Henriette MARTINEZ

Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte le budget primitif annexe 2017 du parc d'activité du Poët de la CCSB.

12. Budget annexe 2017 de l'Ecopôle Laragne

Projet de délibération présenté par Mme Henriette MARTINEZ

Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte le budget primitif annexe 2017 de l'Ecopôle Laragne de la CCSB.

13. Budget annexe 2017 du parc d'activité Val de Durance

Projet de délibération présenté par Mme Henriette MARTINEZ

Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- adopte le budget primitif annexe 2017 du parc d'activité Val de Durance de la CCSB ;
- accepte que le coût d'achat des terrains de la ZA de Plan Roman (zone communale de Sisteron transférable à la CCSB au 01/01/17) qui faisait l'objet d'un budget annexe mentionné dans l'arrêté préfectoral de création de la CCSB, soit intégré au budget annexe du parc d'activité Val de Durance, considérant qu'il ne reste que 3 parcelles de terrain à vendre et 8 876,67 € d'emprunt à rembourser (capital et intérêts).

14. Budget annexe de la ZA de Plan Roman

Retrait de l'ordre du jour

15. Assujettissement à la TVA des loyers du centre équestre de Savournon et des garages de Ribiers

Projet de délibération présenté par Mme Henriette MARTINEZ

Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le principe de continuer à assujettir ces loyers à la TVA.

16. Renouvellement d'un emploi d'agent de déchetterie en CAE

Retrait de l'ordre du jour

17. Création de 3 emplois d'agents de déchetterie en CAE

Projet de délibération présenté par M. Jean SCHÜLER

Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (77 pour, 1 abstention)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la création de ces 3 emplois en CAE ;
- décide d'affecter ces agents pour la totalité de leur temps de travail au budget annexe des déchets ménagers ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment le contrat de travail des agents qui seront recrutés.

18. Création d'un emploi d'agent polyvalent de maintenance en CAE pour la base de loisirs de la Germanette

Projet de délibération présenté par M. Jean SCHÜLER

Votants : 78 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour, 1 abstention)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la création d'un emploi d'un agent de maintenance polyvalent de maintenance en CAE pour la base de loisirs de Germanette, tel que proposé par la commission des ressources humaines ;
- fixe la rémunération de l'agent sur la base du SMIC en vigueur ;
- décide d'affecter cet agent, pour la totalité de son temps de travail, au budget général.
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment le contrat de travail de l'agent concerné.

19. Attribution de titres restaurants au personnel intercommunal

Projet de délibération présenté par M. Jean SCHÜLER

Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve l'attribution de titres restaurants au personnel de la CCSB pour la durée du mandat, selon les modalités proposées par la commission des ressources humaines ;
- autorise le président à signer la convention de mise à disposition des titres restaurant avec l'organisme émetteur dont l'offre sera retenue par le Bureau de la CCSB.

20. Mise à disposition du matériel intercommunal : modalités et tarification

Projet de délibération présenté par M. Robert GAY

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire adopte les modalités de mise à disposition de matériel.

21. Conventions avec la Communauté de Communes du Jabron Lure Vançon Durance et le SIVU Eau et Assainissement de la vallée du Jabron pour la réalisation des diagnostics SPANC

Projet de délibération présenté par M. Albert MOULLET

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les termes des conventions de prestation de services ;
- autorise le Président à signer ces conventions avec la Communauté de Communes du Jabron Lure Vançon Durance et le SIVU Eau et Assainissement de la vallée du Jabron.

22. Avenant à la convention avec l'Agence de l'Eau pour le transfert des aides liées aux réhabilitations d'installation ANC sur Claret

Projet de délibération présenté par M. Albert MOULLET

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- autorise le Président à signer un protocole d'accord avec la CA de Gap pour que les aides de l'Agence de l'Eau correspondant aux installations d'assainissement non collectif de Claret soient reversées par la CCSB à la CA de Gap ;
- autorise le Président à signer un avenant à la convention avec l'Agence de l'Eau mentionnant ce protocole.

23. Deuxième programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif du territoire laragnais / marché de travaux

Projet de délibération présenté par M. Albert MOULLET

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer un marché de travaux avec l'entreprise TP Terrassement pour un montant de 89 937,50 € HT soit 98 931,25 € TTC.

24. Organisation et financement des interventions musicales, des interventions informatiques et du transport scolaire dans les communes de Claret et Curbans

Projet de délibération présenté par M. Gérard TENOUX

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le principe de poursuivre l'exercice des interventions sur les communes de Curbans et Claret jusqu'à la fin de l'année scolaire ;
- accepte d'assurer la prise en charge financière de ces interventions puis de refacturer les interventions en fin d'année scolaire à la CA de Gap ;
- approuve l'établissement en fin d'année scolaire d'un avenant à la convention d'exercice de l'organisation des transports scolaires entre le Département des Alpes de Haute Provence et la CCSB actant la sortie de la commune de Claret du périmètre d'intervention de la CCSB.

25. Conventions de mise à disposition de terrains pour la pose de tables d'orientation

Projet de délibération présenté par M. Damien DURANCEAU

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer les conventions de mise à disposition de ces petites parties de parcelles de terrain pour la pose de ces tables d'orientation :

- à Gigors : convention de mise à disposition d'une partie de la parcelle n°31 section B par la commune de Gigors ;
- à Valavoire : convention avec un particulier (Valérie et Jérôme Blanc) autorisant la mise en place et le libre accès à la parcelle 208 section B
- à Bayons, dans le massif des Monges : convention avec l'ONF pour l'occupation du domaine forestier (2,5 m2 de la parcelle forestière n° 20).

26. Avenant n° 3 à la convention avec Suez-Sita Sud pour le traitement des ordures ménagères en provenance de la Vallée de l'Oule

Projet de délibération présenté par M. Jean-Louis REY

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer un avenant n° 3 à la convention avec Suez-Sita Sud pour le traitement des ordures ménagères de la Vallée de l'Oule.

27. Contrat avec VEOLIA pour le traitement des encombrants et de la ferraille de la déchetterie itinérante de Turriers

Projet de délibération présenté par M. Jean-Louis REY

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer le contrat pour le traitement des encombrants et de la ferraille de la déchetterie itinérante de Turriers.

28. Avenant à la convention avec SPUR VEOLIA pour le transport et le traitement des déchets dangereux des ménages sur la déchetterie de Clamensane

Projet de délibération présenté par M. Jean-Louis REY

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer l'avenant à la convention avec SPUR VEOLIA pour le transport et le traitement des déchets dangereux des ménages de la déchetterie de Clamensane.

29. Conventions avec les Eco-organismes pour la nouvelle entité CCSB

Projet de délibération présenté par M. Jean-Louis REY

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer des conventions avec chacun des éco-organismes, de manière à ce que la CCSB ne dispose plus que d'un seul contrat par éco-organisme.

30. Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec DICI TV

Projet de délibération présenté par M. Daniel SPAGNOU

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 67 (59 pour, 8 contre, 10 abstentions)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- autorise le président à signer la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec DICI TV ;
- approuve la mise en œuvre des prestations de communication proposées ;
- décide de prévoir les crédits correspondants (soit 32.000 €) au budget primitif 2017 de la CCSB.

31. Financement du CCAS de la commune de Sisteron pour la gestion de la MSAP du Sisteronais / année 2016

Projet de délibération présenté par M. Gérard TENOUX

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve cette prise en charge.

32. Désignation des représentants de la CCSB au CA du collège de Sisteron

Projet de délibération présenté par M. Daniel SPAGNOU

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire désigne ainsi qu'il suit ses représentants aux conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement situés à Sisteron :

- représentant de la CCSB au conseil d'administration du Collège Paul Arène : Mme Florence CHEILAN ;
- représentant de la CCSB au conseil d'administration du Lycée Polyvalent Paul Arène : M. Didier CONSTANS.

33. Désignation du représentant de la CCSB à l'association de gestion de la MARPA de Rémuzat

Projet de délibération présenté par M. Daniel SPAGNOU

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire désigne Mme Josy OLIVIER comme représentante de la CCSB à l'association de gestion de la MARPA de Rémuzat

34. Mise en place d'une commission MAPA

Projet de délibération présenté par M. Daniel SPAGNOU

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après avoir délibéré, le conseil de communauté décide à l'unanimité de proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission MAPA :

Membres titulaires	Membres suppléants
Henriette MARTINEZ	Martine GARCIN
Bernard MATHIEU	Juan MORENO
Albert MOULLET	Edmond FRANCOU
Jean-Marie TROCCHI	Nicolas JAUBERT
Abel JOUVE	Dominique DROUILLARD

Le président précise qu'il donnera délégation à M. Marcel BAGARD pour le représenter à la commission MAPA.

35. Composition de la commission « services à la population »

Projet de délibération présenté par M. Daniel SPAGNOU

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la désignation de M. Gérard TENOUX comme membre de la commission « services à la population ».

36. Détermination du lieu de la prochaine réunion du conseil communautaire

Projet de délibération présenté par M. Daniel SPAGNOU

Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide que sa prochaine réunion aura lieu à la salle de l'Alcazar à Sisteron.